

PARCOURS OFFICINAL DU PATIENT



Devenez pharmacie conseil
en ECZÉMA ATOPIQUE

MENTIONS LÉGALES

Éditeur

Fondation pour la Dermatite Atopique - Recherche et Éducation

Hôtel Dieu Saint Jacques

2, rue Viguerie

31 025 Toulouse

France

SIRET : 525 287 009 00019

Directeur de publication

Docteur Georges FARAH – Président de la Fondation pour la Dermatite Atopique

Webmaster

ANDIL

Société à responsabilité limitée au capital de 38 200 Euros, immatriculée au RCS de TOULOUSE, sous le numéro 438 093 502, dont le siège social est situé immeuble de Naurouze – Hall B - 140 rue Carmin – 31 670 LABEGE

Hébergeur

CIS VALLEY

Société Anonyme Simplifiée au capital de 2 500 000 Euros, immatriculée au RCS de BORDEAUX, sous le numéro B 410 100 747, dont le siège social est situé Chemin de l'Hermitte BP 70081 - 33523 BRUGES

Conditions générales d'utilisation du programme de formation POP TRAINING

PRÉAMBULE

Éditeur

Fondation pour la Dermatite Atopique - Recherche et Education

Hôtel Dieu Saint Jacques

2, rue Viguerie

31 025 Toulouse

France

SIRET : 525 287 009 00019

Directeur de publication

Docteur Georges FARAH – Président de la Fondation pour la Dermatite Atopique

Webmaster

ANDIL

Société à responsabilité limitée au capital de 38 200 Euros, immatriculée au RCS de TOULOUSE, sous le numéro 438 093 502, dont le siège social est situé immeuble de Naurouze – Hall B - 140 rue Carmin – 31 670 LABEGE

Hébergeur

CIS VALLEY

Société Anonyme Simplifiée au capital de 2 500 000 Euros, immatriculée au RCS de BORDEAUX, sous le numéro B 410 100 747, dont le siège social est situé Chemin de l'Hermitte BP 70081 - 33523 BRUGES

ARTICLE 1. OBJET DES CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

Les conditions générales d'utilisation (ci-après les «**CGU**») ont pour objet de définir les conditions d'utilisation du programme de formation Pop Training (**P**arcours **O**fficinal du **P**atient) (ci-après le «**Programme**») et des services fournis dans le cadre du Programme appartenant exclusivement à la Fondation pour la Dermatite Atopique que les utilisateurs acceptent du seul fait de la consultation de celles-ci.

Le Programme est développé sous l'égide du GET, le Groupe d'Éducation Thérapeutique en dermatologie et implique les écoles de l'atopie des CHU de Nantes, Toulouse, Lyon Sud, Paris Necker, Montpellier, Angers et Marseille.

Dans la négative, la Fondation pour la Dermatite Atopique demande aux participants de quitter le Programme.

Les CGU sont soumises au droit français et peuvent être modifiées à tout moment et sans préavis.

L'utilisation, la consultation du Programme sont limitées à des fins personnelles et non commerciales. D'une façon générale, l'utilisateur s'interdit d'utiliser tout ou partie du Programme à des fins illicites (droits d'auteur) ou contraires aux présentes CGU.

En consultant le Programme, les participants acceptent d'en respecter les CGU telles que celles-ci sont affichées à la date de consultation.

Les CGU sont opposables à tout utilisateur qui se connecte au Programme.

ARTICLE 2. DESCRIPTION DU SERVICE

2.1. Le Programme a été créé pour proposer aux participants : pharmaciens d'officine, préparateurs en pharmacie, étudiants en pharmacie en fin de cursus, etc. (ci-après le/les «**Participant(s)**»), une formation gratuite de douze heures (12) réparties en six (6) modules afin, de permettre aux Participants d'acquérir une expertise dans le domaine de l'eczéma atopique et de développer des compétences nécessaires pour devenir un relais dans le parcours de soins des patients atopiques à travers un discours commun à tous les professionnels de santé (ci-après dénommé le/les «**Service(s)**»).

Etant précisé que, la Fondation pour la Dermatite Atopique n'étant pas un organisme de formation, le Programme ne s'inscrit pas dans le cadre d'un DPC pour les Participants.

Le Programme pourra être suivi en présentiel, en ligne ou en replay en vous connectant à l'adresse suivante : www.pop-training.org dans les villes et aux dates indiquées ci-dessous :

- **MODULE 1** : NANTES 04/10/2018 : Comprendre l'eczéma atopique
- **MODULE 2** : TOULOUSE 08/11/2018 : Dépister et gérer la corticophobie et les croyances
- **MODULE 3** : LYON 24/01/2019 : Optimiser le traitement local
- **MODULE 4** : MONTPELLIER 14/03/2019 : Reconnaître les causes de l'échec thérapeutique
- **MODULE 5** : MARSEILLE 04/04/2019 : Maintenir le traitement dans la durée
- **MODULE 6** : PARIS 16/05/2019 : La place du pharmacien dans le parcours de soins du patient

Sauf dispositions contraires expresses, toute nouvelle caractéristique qui améliore ou augmente un ou plusieurs Service(s) existant(s) ou tout nouveau service lancé par la Fondation pour la Dermatite Atopique sera soumis aux CGU.

Les Participants acceptent le fait que le Service leur soit fourni « en l'état ». L'auteur d'une formation reste totalement responsable du contenu qu'il a fourni à la Fondation pour la Dermatite Atopique qui procède seulement à sa mise en ligne. Les Participants s'engagent à utiliser le Programme conformément aux finalités décrites dans les CGU, à ne pas détourner les finalités du Programme et à ne pas tenter de détourner les Participants vers un autre service.

Le Programme est entièrement financé par la Fondation pour la Dermatite Atopique. Le Programme ne saurait constituer une offre contractuelle et n'accueille aucune forme de publicité.

2.2. PARTICIPATION EN PRESENTIEL

La Fondation pour la Dermatite Atopique porte à l'attention des Participants que ces derniers peuvent dans le cadre du Programme, et plus précisément lors des formations en présentiel, être photographiés et/ou filmés par la Fondation pour la Dermatite Atopique ou par toute société à qui la Fondation pour la Dermatite Atopique confiera la réalisation du/des films et/ou des photographies. A cet effet, les Participants sont informés que certaines parties de leur corps, et notamment le visage et les yeux ne seront pas masqués.

Dans ce cadre, les Participants acceptent de concéder à titre gratuit et exclusivement au profit de la Fondation pour la Dermatite Atopique, tous les droits relatifs à l'exploitation, à l'adaptation et à la diffusion tant photographique, cinématographique que télévisuelle de leur image, de leur voix, et des clichés réalisés lors du Programme de formation. Cette autorisation est concédée à titre gratuit pour les territoires du monde entier et pour une durée de cinq (5) ans à compter de la création de leur Compte.

Les Participants autorisent la Fondation pour la Dermatite Atopique à conserver tous les droits quels qu'ils soient, concernant leurs photographies, leur voix et leur image, en négatif, en positif, sous format numérique et/ou analogique, afin que la Fondation pour la Dermatite Atopique puisse utiliser et reproduire ces documents audiovisuels, images et enregistrements sonores sur tous types de supports notamment des films, revues, supports matériels et/ou immatériels y compris Internet (notamment les réseaux sociaux, plateforme e-learning et le site internet de la FDA) papiers, électroniques en vue de les présenter tant en interne à l'attention des collaborateurs du Groupe Pierre Fabre, qu'en externe à l'attention du grand public et des professionnels de santé lors d'événements et/ou de manifestations quels qu'ils soient.

Les Participants sont informés et acceptent que leur image et leur voix puissent être utilisées dans le cadre de communication (réalisation de supports type affiches, flyers, etc.), adaptées, en tout ou partie, notamment par l'incrustation de logo(s), de commentaires écrits en surimpression et/ou être accompagnées ou non d'un son post-synchronisé notamment d'un commentaire, d'un dialogue ou d'une œuvre musicale.

Les Participants ne souhaitant pas céder les droits précités sont priés de bien vouloir avertir la Fondation de la Dermatite Atopique en écrivant à l'adresse suivante : fondationdermatiteatopique@pierre-fabre.com

2.3. ÉTUDE LIÉE AU PROGRAMME

Dans le cadre du Programme, les Participants sont informés que tous les Participants ayant suivi au minimum 80% du Programme rentrent de manière automatique dans une étude d'évaluation des compétences acquises. Cette étude (ci-après l'« Étude ») déterminera le bénéfice du Programme pour les participants dans la prise en charge l'eczéma atopique. Etant précisé que, cette Étude fera l'objet de parution(s) et/ou de publication(s) scientifique(s) dans la presse professionnelle.

Les Participants ne souhaitant pas participer à l'Étude doivent avertir la Fondation pour la Dermatite Atopique en écrivant à l'adresse suivante : fondationdermatiteatopique@pierre-fabre.com

ARTICLE 3. MODALITÉS D'ACCÈS AU PROGRAMME

3.1 ACCÈS AU PROGRAMME

Le Programme est accessible en ligne en vous connectant à l'adresse suivante : www.pop-training.org

Pour accéder au Programme, le Participant doit disposer de compétences matérielles de logiciels nécessaires pour l'utilisation d'Internet. Afin d'accéder au Programme via un ordinateur, tablette, un téléphone mobile (ci-après l'«Équipement»), le Participant doit disposer d'un accès à Internet haut débit approprié, d'un abonnement téléphonique permettant un accès à Internet d'un ordinateur/d'une tablette/d'un téléphone mobile compatible tel que : smartphone (IOS, Android), connexion wap, wifi et/ou 3G / 4 G.

Le Participant reconnaît que les conditions du contrat avec son opérateur Internet/de téléphonie mobile continueront à s'appliquer lors de l'utilisation du Programme. Le Participant assumera seul tous les frais pouvant être réclamés par l'opérateur lié à l'accès aux services de connexion internet, wifi, wap et/ ou 3G/ 4G, à l'utilisation du Programme.

Le Participant est conscient des contraintes et limites des réseaux internet et de télécommunication et s'engage en conséquence à :

- Protéger son Équipement contre toute forme de virus, tentative d'intrusion, d'accès et/ou utilisation non autorisé(s) par des tiers ;
- Veiller aux conditions d'installation, d'exploitation et de maintenance de son Équipement nécessaire au bon fonctionnement du Programme.

Afin d'obtenir un accès au Programme, l'inscription et la création d'un compte (ci-après le « Compte Participant») sont obligatoires.

Tout Participants n'est autorisé à être titulaire que d'un (1) seul Compte Participant.

Afin de créer un Compte, Le Participant doit renseigner via le formulaire prévu à cet effet, les données d'identification demandées : nom utilisateur, mot de passe, adresse de courriel, courriel, prénom, nom, ville, pays, profession, numéro FINESS ou RPPS, ancienneté, région.

Le Participant est seul responsable de la véracité, de la cohérence et de l'exhaustivité des informations renseignées sur son Compte.

Par l'utilisation que vous faites du Service, le Participant accepte de :

- Fournir des informations le concernant, vraies, exactes, à jour et complètes sur ou son organisation comme demandé dans le formulaire d'inscription au Service (ces informations étant ci-après dénommées les « Données d'inscription »)
- Et de maintenir et de remettre à jour régulièrement ses Données d'inscription afin de les conserver vraies, exactes, à jour et complètes. Dans l'hypothèse où les Données d'inscription seraient fausses, inexactes, périmées ou incomplètes, la Fondation pour la Dermatite Atopique serait en droit de suspendre ou de résilier le Compte et de refuser au Participant immédiatement et pour le futur l'accès à tout ou partie du Service.

A l'issue de la procédure d'inscription, le Participant recevra un mail de confirmation.

Le Participant est seul responsable de l'utilisation, conservation et sauvegarde de son code d'accès. Le Participant reconnaît qu'il est responsable du respect du caractère confidentiel et personnel des identifiants et mot de passe associés à son Compte.

A ce titre, le Participant accepte d'être le seul et unique responsable à l'égard de la Fondation pour la Dermatite Atopique de tous actes effectués à partir de son Compte et de la protection de son mot de passe.

Les codes d'accès doivent être conservés par le Participant en toute sécurité et ne doivent pas être communiqués, ni partagés avec des tiers. Dès lors, toute connexion ou transmission de données effectuée avec le mot de passe d'un Participant sera réputé avoir été effectué par ce dernier.

A ce titre, le Participant supportera seul les conséquences qui pourraient résulter de l'utilisation de ses codes d'accès par des tiers non autorisés qui en auraient connaissance. La Fondation pour la Dermatite Atopique ne peut en aucun cas être responsable de la perte de ces codes d'accès.

En cas de perte, de vol ou d'usurpation de son mot de passe et/ou de son Compte, le Participant s'engage à en informer la Fondation pour la Dermatite Atopique sans délai à l'adresse figurant en tête des CGU ou par courrier électronique à l'adresse suivante :
fondationdermatiteatopique@pierre-fabre.com

Il n'est pas possible que plusieurs Comptes utilisent la même adresse électronique.

Seuls le Participant et les administrateurs du Programme peuvent accéder au Compte.

Le Participant peut demander la suppression de son Compte ainsi que de toute donnée le concernant, à tout moment, sans avoir à justifier d'un quelconque motif, par simple courrier électronique envoyé à l'adresse suivante : fondationdermatiteatopique@pierre-fabre.com

La Fondation pour la Dermatite Atopique peut mettre fin à l'utilisation du Programme par un Participant sous réserve d'un préavis d'un (1) mois.

La Fondation pour la Dermatite Atopique se réserve également le droit de résilier le Compte d'un Participant de plein droit, dans le cas d'une décision judiciaire l'y contraignant, d'événements de force majeure, de manquements aux présentes CGU ou encore en cas de suspicion de fraude. La Fondation pour la Dermatite Atopique se réserve le droit de demander des dommages et intérêts en réparation des préjudices subis du fait de tels manquements.

La résiliation du Compte entraîne la résiliation des licences de consultation/d'utilisation des Services accordées au Participant qui devra cesser toute utilisation du Programme. A ce titre, la Participant n'aura le droit à aucune indemnité.

3. 2 OBLIGATIONS DES PARTICIPANTS

En utilisant le Programme, les Participants s'interdisent de :

- Utiliser le Programme pour faire de la politique, de la propagande ou du prosélytisme ;
- Détourner le Programme de sa finalité ;
- Mener des activités illégales, notamment portant atteinte aux titulaires de droits sur les textes, les photographies, images, textes, vidéos, etc. ;
- Faire de la publicité ou d'incitation à l'attention des autres Participants afin d'utiliser tout autre service, concurrent ou pas ;
- De porter atteinte d'aucune manière que ce soit au fonctionnement du Programme ;
- D'enfreindre les lois sur la propriété intellectuelle ;
- D'enfreindre les lois et règlements en vigueur.

Les Participants sont conscients que toutes les informations, données, textes, logiciels, photographies, images, vidéos, messages ou tout autre matériel du Programme (ci-après dénommés collectivement le « Contenu ») sont sous la seule responsabilité de la personne ayant émis ce Contenu.

Les Participants s'interdisent de :

- Télécharger, envoyer, transmettre par e-mail ou de toute autre manière tout contenu qui soit illégal, nuisible, menaçant, abusif, constitutif de harcèlement, diffamatoire, vulgaire, obscène, menaçant pour la vie privée d'autrui, haineux, raciste, ou autrement répréhensible ;
- Consulter, afficher, télécharger, transmettre tout Contenu qui serait contraire aux lois en vigueur en France et notamment en matière de propriété intellectuelle ;
- Tenter d'induire en erreur d'autres Participants en usurpant le nom ou la dénomination sociale d'autres personnes et plus particulièrement en vous faisant passer pour un employé ou un affilié du service de la Fondation pour la Dermatite Atopique, un modérateur, un guide ou un hébergeur ;
- Télécharger, afficher, transmettre par e-mail ou de toute autre manière tout Contenu comprenant des virus informatiques ou tout autre code, dossier, ou programme conçus pour interrompre, détruire ou limiter la fonctionnalité de tout logiciel ordinateur ou outil de télécommunication sans que cette énumération ne soit limitative ;
- Télécharger, afficher, transmettre par e-mail ou de toute autre manière tout Contenu violant, tout brevet, marque déposée, secret de fabrication, droit de propriété intellectuelle ou tout autre droit de propriété (ci-après collectivement dénommés «les droits») appartenant à autrui ;
- Perturber le flux normal des dialogues, accélérer le rythme de défilement de l'écran de telle manière que les Participants se trouvent dans l'impossibilité de suivre et de taper leur dialogue ou commettre toute action ayant un effet perturbateur similaire entravant la capacité des Participants de communiquer en temps réel ;
- Entraver ou perturber le service, les serveurs, les réseaux connectés au Service ou refuser de se conformer aux conditions requises, aux procédures, aux règles générales ou aux dispositions réglementaires applicables aux réseaux connectés au Service ;
- Harceler de quelque manière que ce soit un autre ou plusieurs autres Participants ;
- Collecter et stocker des données personnelles afférentes aux autres Participants

La Fondation pour la Dermatite Atopique ou toute personne ou entité désignée par ce service, sera en droit de supprimer ou de retirer tout Contenu qui violerait les termes des présentes et/ou de la réglementation en vigueur et/ou serait répréhensible de toute autre façon. Les Participants reconnaissent également qu'ils doivent faire preuve de discernement et supporter tous les risques afférant, dans l'utilisation qu'ils font de ce Contenu.

ARTICLE 4. GARANTIES ET RESPONSABILITÉ

4.1 RESPONSABILITÉ

L'utilisation du Programme est sous la seule et entière responsabilité des Participants. Les Participants s'engagent à utiliser le Programme conformément à sa destination.

La Fondation pour la Dermatite Atopique garantit la jouissance paisible du Programme aux Participants et garantit notamment que le Programme ne viole aucun droit de propriété intellectuelle détenu par un tiers.

Les Participants s'engagent à ne pas soit volontairement soit même involontairement introduire de virus, bugs ou de fichier de quelque nature que ce soit perturbant le fonctionnement du Programme (fonctionnement des réseaux, des serveurs, etc.) dans un tel cas ils en assumeraient seuls la responsabilité entière. De plus, les Participants s'interdisent de pirater le Programme et/ou modifier une application ou un site tiers de manière à engendrer une confusion quant au lien avec le Programme.

Dans l'esprit du respect de tous, la Fondation pour la Dermatite Atopique pourra poursuivre les Participants indéliçats en justice.

Le Participant déclare et garantit qu'il connaît parfaitement les caractéristiques et les contraintes de l'Internet, et notamment que les transmissions de données et d'informations sur Internet ne bénéficient que d'une fiabilité technique relative, celles-ci circulant sur des réseaux hétérogènes aux caractéristiques et capacités techniques diverses, qui perturbent l'accès ou le rendent impossible à certaines périodes.

La Fondation pour la Dermatite Atopique ne saurait être tenue responsable pour tout dommage survenant suite à la connexion au Programme ou à l'utilisation du Programme par un Participant.

La Fondation pour la Dermatite Atopique ne saurait être tenue pour responsable d'erreurs, d'omissions, de virus ou des résultats qui pourraient être obtenus par un mauvais usage du Contenu et du Service. La Fondation pour la Dermatite Atopique n'est en effet tenue que d'une simple obligation de moyens.

La Fondation pour la Dermatite Atopique, les dirigeants ou les salariés de PIERRE FABRE DERMOCOSMETIQUE ne sauraient être tenus responsables :

- Pour quelque dommage que ce soit provenant d'une connexion, d'un accès ou d'une utilisation du Programme ;
- Des dommages résultant directement ou indirectement de la consultation du Programme ou de l'utilisation du Contenu disponibles sur celle-ci ;
- Des dommages directs ou indirects résultant de l'usage du Programme, et notamment de toute perte d'exploitation, financière ou commerciale ou perte du Programme ou de données dans tout système d'information et ce même si la Fondation pour la Dermatite Atopique a eu connaissance de l'éventualité de tels dommages.

En aucun cas, la Fondation pour la Dermatite Atopique ne saurait être tenue pour responsable d'une perte du Contenu ou d'une détérioration liée à ce Contenu.

4.2 MODIFICATION OU ARRÊT DU PROGRAMME

La Fondation pour la Dermatite Atopique s'efforce de maintenir accessible le Programme 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, mais n'est tenue à aucune obligation d'y parvenir. La Fondation pour la Dermatite Atopique peut donc en interrompre l'accès, notamment pour des raisons de maintenance et de mise à niveau.

La Fondation pour la Dermatite Atopique se réserve le droit de modifier ou supprimer sans préavis le Programme, et sans que sa responsabilité ne puisse être engagée. La suppression ou la modification du Programme ne saurait justifier d'aucune manière pour les Participants une contrepartie particulière, ni d'allocation de dommages et intérêts.

4.3. GARANTIES

Les Participants reconnaissent et acceptent expressément que :

- Leur utilisation du Service se fait à leurs risques et périls. Le Service est fourni sur la base d'un service « en l'état » et accessible en fonction de sa disponibilité, la Fondation pour la Dermatite Atopique ne fournit aucune garantie expresse ou implicite afférente à la qualité et la compatibilité du Service à un usage spécifique, et la non violation des règles d'utilisation du Service par ses Participants (cette énumération n'étant pas limitative).
- La Fondation pour la Dermatite Atopique ne garantit pas que le Service répondra à leurs attentes ; qu'il sera ininterrompu, opportun, sur ou dépourvu de toute erreur ; les résultats qui peuvent être obtenus en utilisant les services seront exacts et fiables ; la qualité de tous les services, informations ou tout autre matériel obtenu par eux sur le Service seront à la hauteur de leurs attentes ; que les défauts dans les logiciels utilisés, s'il en existe, feront l'objet d'une correction.
- Tout matériel téléchargé ou obtenu de toute autre manière lors de l'utilisation du Service le sont à leurs risques et périls. Les Participants seront seuls responsables pour tout dommage subi par leur ordinateur ou toute perte de données consécutives au téléchargement de ce matériel.

ARTICLE 5. DONNÉES PERSONNELLES

L'accès et l'utilisation du Programme donnent lieu à la collecte de données à caractère personnel (nom, prénom, adresse, adresse électronique, profession, etc.), ce que le Participant accepte. Ces données à caractère personnel seront conservées pour une durée strictement nécessaire à l'utilisation du Programme.

La Fondation pour la Dermatite Atopique porte à l'attention des Participants le fait que sa base de données susceptible de comporter ces données personnelles a fait l'objet d'un traitement conforme au Règlement 2016/679/UE du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD).

Les données personnelles que le Participant communique en ligne sont destinées au seul usage de la Fondation pour la Dermatite Atopique ou de toute autre entité appartenant au groupe Pierre Fabre, responsable de leur traitement et de leur conservation. Ces données ne seront pas communiquées à d'autres tiers à l'exclusion des tiers hébergeant le Programme ou intervenant dans son contenu ou sa gestion.

La Fondation pour la Dermatite Atopique s'engage à prendre toutes les mesures raisonnables à sa disposition pour préserver la confidentialité des données personnelles.

Les données à caractère personnel feront l'objet d'un traitement automatisé et pourront être utilisées de manière suivante :

- Suivi de la relation Participant : envoi d'email aux Participants. En cas d'envoi par les Participants de messages (email) à la Fondation pour la Dermatite Atopique ; les données sont conservées et utilisées afin d'apporter une réponse aux Participants et d'en assurer le suivi ;
- Fourniture de services : envoi de newsletters par la Fondation pour la Dermatite Atopique (en cas d'obtention de l'accord du Participant). Etant précisé que, le Participant pourra à tout moment modifier son choix sur la newsletter.
- Participation à une étude statistique relative au Programme nécessitant de répondre à des questionnaires.

Les données à caractère personnel ne seront jamais accessibles aux tiers. Les données seront cryptées pour toute personne n'ayant pas l'autorisation de les consulter. En conséquence les données collectées et conservées ne permettront pas d'identifier précisément un Participant.

La Fondation pour la Dermatite Atopique peut être amenée à divulguer des informations personnelles lorsqu'elles sont nécessaires à l'identification, à l'interpellation ou à la poursuite en justice de tout Participant susceptible de porter préjudice ou atteinte (intentionnellement ou non) aux droits ou à la propriété du Programme, à d'autres Participants du Programme, ou à toute autre personne risquant d'être pénalisée par de telles activités.

La Fondation pour la Dermatite Atopique s'engage à prendre toutes les mesures raisonnables à sa disposition pour préserver la confidentialité des données personnelles.

Le Participant est responsable des données à caractère personnel qu'il renseigne dans le Programme. Le Participant s'engage de manière générale à prendre toute précaution utile et pertinente, notamment en terme de sécurité de l'accès à son Équipement afin que les dites données ne soient pas accessibles à des tiers non autorisés. La Fondation pour la Dermatite Atopique ne sera en aucun cas responsable de l'accès par un Équipement tiers aux données saisies dans le Programme.

Le Participant dispose d'un droit d'accès à ses données, de rectification et d'effacement de ses données personnelles. Il bénéficie également d'un droit de limitation du traitement et d'un droit d'opposition. Pour exercer ces droits, le Participant peut contacter la Fondation pour la Dermatite Atopique à l'adresse suivante : fondationdermatiteatopique@pierre-fabre.com

La Fondation pour la Dermatite Atopique fera le nécessaire pour répondre de manière satisfaisante à ses demandes. Si, pour quelle que raison que ce soit, le Participant considère que la réponse de la Fondation pour la Dermatite Atopique n'est pas satisfaisante, la Fondation pour la Dermatite Atopique l'informe qu'il peut introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

La Fondation pour la Dermatite Atopique ne transfère aucune donnée à caractère personnel en dehors du territoire de l'Union Européenne et ne transférera aucune donnée à des partenaires tiers sans l'autorisation express des Participants.

La Fondation pour la Dermatite Atopique est en charge de toutes les éventuelles formalités préalables auprès des autorités compétentes en matière de protection des données à caractère personnel.

La Fondation pour la Dermatite Atopique répondra aux demandes d'un Participant concernant ses données, les récents accès à ses données et les traitements éventuellement opérés dessus dans le respect des délais légaux.

ARTICLE 6. NOTIFICATION

Le Participant accepte (si consentement donné lors de la création du Compte) de recevoir de la part du Programme de façon automatique, des alertes tout au long du Programme. Etant précisé que, le Participant pourra à tout moment retirer son consentement dans les paramètres de son Compte.

ARTICLE 7. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Sauf disposition contraire contenue dans les présentes, l'ensemble Du Contenu, des éléments figurants dans le Programme et le Programme sont la propriété exclusive de la Fondation pour la Dermatite Atopique/ou des tiers lui ayant concédé une licence et, relève de la législation française et internationale sur le droit d'auteur et plus largement de la propriété intellectuelle.

Le Contenu, les éléments sont protégés par les droits d'auteurs, copyrights, marques, droits sur les bases de données, secrets de fabrique et/ou tous autres droits de propriété intellectuelle. Tous les droits de reproduction, de représentation et de communication publique sont réservés, y compris les représentations visuelles, photographiques, iconographies ou autres. La reproduction de tout ou partie du Programme sur un support électronique, quel qu'il soit, est formellement interdite sauf autorisation expresse du directeur de la publication.

Le Participant n'acquière aucun des droits de propriété intellectuelle sur le Programme que ceux conférés par les présentes. Il est donc interdit aux Participants de copier, de reproduire, représenter, adapter et/ou exploiter un ou plusieurs éléments du Programme en tout ou partie du Contenu, des éléments, par n'importe quel moyen et sur n'importe quel support, existant ou à venir, de traduire le Contenu, les éléments dans tout autre langage ou langue, d'adapter le Contenu, les éléments.

Le Participant s'engage expressément à ce que l'Utilisation du Programme ne porte en aucun cas atteinte aux droits de la Fondation pour la Dermatite Atopique, et notamment à ce que cette utilisation ne constitue par un acte de contrefaçon, de concurrence déloyale ou parasitaire.

Les marques et logos utilisés dans le Programme ont été déposés, leur reproduction constituerait une contrefaçon. Tous les droits d'utilisation sont réservés. Conformément à l'article L.122-4 du code de la propriété intellectuelle, toute représentation ou reproduction non expressément autorisée, intégrale ou partielle et par quelque procédé que ce soit serait illicite et constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

La Fondation pour la Dermatite Atopique concède au Participant une licence gratuite non-exclusive in cessible, personnelle et limitée à son usage privé, d'accès, d'utilisation et de visualisation du Programme et de son Contenu.

Ce droit est concédé pour un usage exclusivement personnel, privé et non commercial, et sous réserve de conserver toutes les mentions relatives aux droits de reproduction et de propriété intellectuelle qui s'y rapportent. A ce titre, il est interdit au Participant de copier et/ou de reproduire en tout ou parties du Contenu par n'importe quel moyen et sur n'importe quel support, existant ou à venir, de traduire le Contenu dans tout autre langage ou langue et d'adapter le Contenu.

Tout autre usage du Programme, du Contenu est strictement interdit et constitue une violation des dispositions du Code de la Propriété Intellectuelle.

Le Participant n'est pas autorisé à vendre, louer, commercialiser, transférer, céder, ou autrement sous octroyer, modifier, adapter le Programme, le fondre en tout ou partie dans un autre logiciel, le traduire, le décompiler, le désassembler, ou créer tout logiciel, toutes fonctions dérivées du Programme sans l'autorisation expresse écrite du Directeur de la publication.

Aucune copie du Programme n'est possible sans l'autorisation du Directeur de la publication. Le manquement de ces règles serait assimilé à une violation des droits d'auteurs.

ARTICLE 8. RECOMMANDATIONS PARTICULIÈRES AUX PARTICIPANTS INTERNATIONAUX

Compte tenu du caractère international du réseau Internet, les Participants acceptent de se conformer à toutes les règles applicables dans le pays où les Participants consultent le Programme, au comportement des utilisateurs du réseau. En particulier, les Participants acceptent de se conformer aux lois applicables en matière de transmission de données à partir de la France ou du pays où ils résident.

ARTICLE 9. NON RENONCIATION ET NULLITÉ PARTIELLE

Dans l'hypothèse où l'une des dispositions des CGU serait nulle et non avenue par un changement de législation, de réglementation ou par une décision de justice, cela ne saurait en aucun cas affecter la validité et le respect des autres dispositions des présentes CGU.

Le fait pour l'une des Parties de ne pas se prévaloir de l'une quelconque des dispositions des CGU ne peut valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement de cette même disposition.

ARTICLE 10. DISPOSITIONS DIVERSES

Dans la mesure où une disposition des CGU viendrait à perdre sa validité ou si ces dernières devaient contenir une lacune, la disposition en question serait remplacée par celle qui s'en rapprocherait le plus du point de vue de l'interprétation juridique.

Les Participants déclarent et reconnaissent avoir lu les CGU et l'utilisation du Programme constitue de la part des Participants une acceptation totale et inconditionnelle de l'ensemble des CGU.

ARTICLE 11. MODIFICATIONS DES CGU

Les CGU sont susceptibles d'être modifiées à tout moment par la Fondation pour la Dermatite Atopique. Ces modifications seront notifiées aux Participants. Toute utilisation du Programme après notification d'une modification vaudra acceptation des CGU. Les CGU applicables seront alors celles en vigueur sur le Programme à la date de son utilisation par un Participant. En cas de désaccord sur les modifications des CGU, le Participant s'engage à ne pas accéder au Programme. En cas de traduction des CGU, seule la version française est valable et applicable.

ARTICLE 12. DROIT APPLICABLE ET TRIBUNAUX COMPÉTENTS

Les CGU sont soumises au droit français.

Tout différend qui naîtrait en lien avec les présentes CGU sera soumis à médiation, préalablement à toute action judiciaire ou arbitrale.

En cas d'échec de la médiation le litige sera porté devant la juridiction compétente dans le ressort de la Cour d'Appel de Paris.

En cas de traduction des CGU, seule la version française est valable et applicable.